

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA

DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES
N°02/2026

NIF : 099242019610229 classification professionnelle

La Direction De la Protection civile de la Wilaya de Tipasa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la **REHABILITATION DES STRUCTURES DE LA PROTECTION CIVILE A TIPASA EN LOT SEPARES**

- Lot N°01 Unité de Damous
- Lot N°02 Unité de Gouraya
- Lot N°03 Unité de Messelmoune
- Lot N°04 Unité de Cherchell
- Lot N°05 Unité Marine Cherchell
- Lot N°06 Unité de oued el belaa
- Lot N°07 Unité de Sidi Amar
- Lot N°08 Unité de Hadjout
- Lot N°09 Unité de Ain Tagourait
- Lot N°10 Unité de Bousmail
- Lot N°11 Unité de Douaouda
- Lot N°12 Unité de Kolea
- Lot N°13 Unité de Attatba
- Lot N°14 Unité de Chenoua
- Lot N°15 Siege de Direction

N.B :

- Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et pourront être retenus pour un ou deux lots au maximum

-L'évaluation se fera lot par lot avec des moyens humains et matériels distincts pour chaque lot .

-Si le soumissionnaire présente une seule liste des moyens humains et matériels pour l'ensemble des lots ,on peut prendre en considération l'attribution pour un seul lot selon la chronologie des lots.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et disposant :

- D'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie deux (02) ou plus activité principale « bâtiment » pour les lots **01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14** avec exigence du code **333-3332 ou 333-3331 (Etanchéité) pour les lots 02-03-04-05-07-09-11-12-13-14 .**

-Pour les micros entreprises : les entreprises ayant une décision d'octroi d'avantage ANAD(ENSEJ), ENGEM, CNAC ou ANDI peuvent soumissionner pour le **lot N°15**, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Protection Civile de la wilaya de Tipasa, Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré pour le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots.

La durée de préparation des offres est fixée à **(15)jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) Ou la presse jusqu'à 12H00 mn .Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de la préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée **le quinzième (15^{ème}) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) Ou la presse jusqu'à 12 h 00 mn . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure jusqu'à 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la **DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA DE TIPASA.POS AU3 TIPASA**. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans

des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** » ou « **offre financière** » selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION CIVILE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°02/2026

Projet : REHABILITATION DES STRUCTURES DE LA PROTECTION CIVILE A TIPASA

SOUSSION A NE PAS OUVERIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION
DES OFFRES

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1 / : le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Une déclaration de sous traitant
- Statut de l'entreprise (EURL, SPA, SARL, SNC)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Références professionnelles fournies par les maîtres d'ouvrages pour des travaux similaires réalisés. (Attestations de bonne exécution).
- Certificat de qualification et classification professionnelles II ou plus principalement en bâtiment
- La liste des moyens humains visés par la CNAS.
- La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet justifie.
- Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité, original ou photocopie.
- Le registre de commerce (photocopie)
- L'extrait de rôle en cours de validité,
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH photocopie.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux (pour les entreprises SNC, SARL, SPA, EURL).
- Carte d'identification fiscale (photocopie).
- Numéro d'identification fiscale (photocopie).
- Chiffre d'affaires des trois dernières années, (justifié par le C20 délivré par les services des impôts).
- **Pour le lot N°15 (micro entreprise)**
- Décision ANSEJ, CNAC, ANGEM, ANDI dont l'activité dans le domaine du « **bâtiment** ».

2/ : L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire.
- Planning prévisionnel des travaux.
- mémoire technique signée et remplie et paraphes.
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3 / : L'offre financière contient:

- Lettre de soumission.
- Bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à (14h00 mn) au siège de la Direction de la Protection Civile de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 mn »

N . B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité